

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : LICENCE DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT

PARCOURS INTERNATIONAL

En partenariat avec l'Université de Salerne, en Italie
(*Università Degli Studi di Salerno*)

**Thème : « Valorisation et développement
du patrimoine touristique et des territoires »**

université
Paris | Ouest
Nanterre La Défense



Université de Paris-Ouest-La Défense

200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
www.u-paris10.fr

Directeur UFR :
Bernard BAZIN

Responsable pédagogique :
François BOST
Maître de conférences

Présentation du diplôme :

Ce parcours international associe deux grandes universités française et italienne (l'Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, au travers de son Département de Géographie et d'aménagement ; l'Università Degli Studi di Salerno, au travers de sa Facoltà di Economia et Facoltà di Lingue e Letterature Straniere), qui partagent les mêmes exigences académiques et pour lequel elles apportent chacune leurs compétences reconnues dans le domaine du patrimoine touristique.

Ce **parcours international pluridisciplinaire** s'inscrit dans le cadre de la licence de géographie et d'aménagement de Paris-Ouest-Nanterre.

Il se déroule sur trois années (L1, L2 et L3) et présente une **forte vocation professionnalisante.**

Il est organisé autour du thème suivant : **« Valorisation et développement du patrimoine touristique et des territoires »**.

On entendra par « patrimoine touristique » le patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel des territoires, en particulier, celui des deux pays impliqués dans ce projet.

L'originalité de ce parcours international est de réunir dans cette formation deux pays aux patrimoines touristiques

bost.francois@wanadoo.fr

Secrétariat :

William MECKES

william.meckes@u-paris10.fr

Bâtiment D - Bureau D.214 b

☎ : 01 40 97 57 71

Inscriptions :

Renseignements, demande de constitution d'un dossier et prise de rendez-vous :

bost.francois@wanadoo.fr

ou

william.meckes@u-paris10.fr

UFR de Rattachement : SSA

(Sciences Sociales et Administration)

http://www.u-paris10.fr/79226162/0/fiche___formation/

exceptionnels tant par leur diversité que par leur variété et dont les expériences et les pratiques de valorisation et d'aménagement en la matière sont à la fois différentes et complémentaires.

Ce projet s'inscrit résolument dans le cadre des préconisations du **Traité de Lisbonne**, qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009 (cf. Article 6, paragraphe 2). Celui-ci prévoit notamment un renforcement de l'activité touristique en Europe eu égard à son poids économique et à favoriser dans ce domaine « la coopération entre Etats membres, notamment par l'échange de bonnes pratiques ». A cet égard, la Commission Européenne s'intéresse tout particulièrement depuis 2006 aux destinations touristiques encore relativement peu fréquentées (donc offrant des potentialités de mise en valeur) et qui se sont engagées dans une stratégie de développement durable et de qualité,

Ce parcours international est très novateur par sa thématique, son caractère bilatéral, mais aussi par son inscription claire dans les objectifs européens de valorisation touristique dans le respect du développement durable et le développement de formes de coopération et d'échanges nouvelles entre pays membres de l'Union Européenne.

Cette formation est de surcroît positionnée sur des créneaux très porteurs en termes d'emplois (la filière tourisme pesait à elle seule en France 6,1 % du PIB et employait quelques 900 000 personnes en 2008).

Conditions d'admission :

-Etre bachelier

-Avoir un bon niveau d'italien (B1 souhaité) ou être motivé par l'apprentissage intensif de la langue italienne (le niveau A2 sera exigé pour le passage en seconde année, sachant que tous les cours seront dispensés en italien à l'université de Salerne en L2).

Objectifs en termes de formation :

Le but de cette formation est double :

-dispenser un enseignement généraliste et pluridisciplinaire de qualité visant à l'acquisition d'une solide culture générale sur les questions relatives au patrimoine touristique et au développement des territoires. Tout au long du cycle de formation, les enseignements académiques et les savoirs professionnels accorderont une place centrale à l'observation et à l'analyse de terrain et seront problématisés en fonction des compétences exigées par l'exercice de leur futur métier. Les enseignements seront progressifs et largement professionnalisant en troisième année.

-préparer et former des futurs professionnels aptes à travailler aux différentes échelles territoriales, en adéquation avec les objectifs de l'Union européenne en matière de développement durable et de tourisme durable. Cette dimension essentielle, évolutive et désormais incontournable amène en effet à repenser en profondeur la question de la valorisation des patrimoines en matière d'action et d'aménagement, et nécessite

la formation d'un personnel nouveau et compétent, apte à prendre en compte les nouvelles formes de gouvernance et les stratégies d'acteurs qui y sont liées.

Organisation des études :

-la première année (L 1) s'effectuera entièrement dans l'université d'origine : Paris-Ouest-Nanterre-La Défense pour les étudiants français ; *Università Degli Studi di Salerno* pour les étudiants italiens. Elle sera consacrée à l'acquisition des connaissances générales et au perfectionnement linguistique nécessaire à la suite du cycle de formation. Le fil directeur du L 1 est fondamentalement celui de l'interculturalité en vue de préparer les étudiants français à un séjour à l'*Università Degli Studi di Salerno* en L 2.

-la seconde année (L 2) s'effectuera pour tous les étudiants au sein de l'Università Degli Studi di Salerno, qui délivrera **en italien** les enseignements nécessaires en histoire de l'art, économie, gestion, etc. appliquées aux territoires pour lesquels ses compétences sont reconnues. Cette seconde année sera l'occasion pour les étudiants de Paris-Ouest-Nanterre de parfaire *in situ* leur apprentissage de la langue italienne, ainsi que de mieux connaître la culture et la civilisation de l'Italie. **Aucun cours ne sera délivré à Nanterre.**

-la troisième année (L 3) s'effectuera pour tous les étudiants français et italiens à Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, qui délivrera **en français** les enseignements en matière d'aménagement, de développement, etc., et notamment ceux à vocation professionnelle (montage de projet, etc.) pour lesquels ses compétences sont reconnues. **Aucun cours ne sera délivré à Salerne.**

A l'issue de ce cycle de trois années, les étudiants reçus aux examens obtiendront les diplômes des deux universités : Licence de géographie et d'aménagement côté français ; licence *Economia, valorizzazione, gestione del patrimonio turistico* côté italien. Il s'agit là d'un plus évident pour les étudiants qui pourront se prévaloir de deux licences, l'une en géographie et aménagement, l'autre en économie.

Note très importante :

Pour les étudiants ayant fait leur première année à Paris-Ouest-Nanterre, les frais d'inscription de la seconde année universitaire en Italie se régleront uniquement à Paris-Ouest-Nanterre, en vertu de la convention unissant les deux universités.

Les frais de transport et de séjour (hébergement, vie courante, etc.) en Italie sont à la charge des étudiants. Il est néanmoins possible pour les étudiants de solliciter sous conditions une bourse d'études dans le cadre du programme ERASMUS. Leurs démarches administratives seront facilitées dans la mesure du possible par l'Université de Paris-Ouest-Nanterre qui s'engage à donner toutes les informations nécessaires en début de L 1.

L'Université de Salerne s'est engagée par ailleurs à réserver pour les étudiants français un contingent de chambres sur son campus. D'autres formes d'aide à la mobilité sont actuellement à l'étude : mécénat, syndicats professionnels, région Ile-de-France, département, etc.

Les étudiants se verront attribuer dès le début de chaque année un **tuteur de référence** choisi parmi les

membres de la formation.

Objectifs en termes d'emplois :

Ce cycle de trois années (L1, L2 et L3) doit permettre aux étudiants qui le désirent :

-d'entrer à l'issue de la formation dans la vie active,

-de continuer leur formation dans des masters professionnels déjà existants (il en existe par exemple plusieurs en Ile-de-France sur les thèmes du patrimoine, de l'aménagement et du tourisme). La création d'un master professionnel « *Valorisation du patrimoine touristique* » à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, qui ferait suite à ce parcours international, est actuellement à l'étude),

-de continuer éventuellement en master recherche.

Les emplois directement visés par cette formation à la sortie du L3 sont de niveau II et relèvent pour l'essentiel de la fiche n° 23211 du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) sous l'appellation « ***Conseiller en développement local*** ». Ce métier est différemment décliné selon les fiches de poste en :

- Chargé de mission en développement du patrimoine ;*
- Manager du patrimoine ;*
- Agent de développement du patrimoine ;*
- Médiateur culturel et du patrimoine ;*
- Agent du développement local et du patrimoine ;*
- Agent de valorisation du patrimoine ;*
- Assistant-concepteur de projets en valorisation du patrimoine*
- Coordinateur de l'action touristique locale et du patrimoine ;*
- Attaché territorial du patrimoine ;*
- Animateur du patrimoine ;*
- Technicien du patrimoine et des paysages.*

Etc.

Ces postes correspondent à des « cadres intermédiaires » et à des techniciens ayant pour mission de participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de valorisation et de développement du patrimoine touristique à différentes échelles (communale, communauté de communes, régionale, nationale, bilatérale entre la France et l'Italie, etc.) dans une perspective de développement durable et de dynamisation d'un territoire donné, dans le cadre de structures publiques (ministère de la Culture, collectivités territoriales, pays d'accueil touristique, parcs naturels régionaux et nationaux, Villes et pays d'art et d'histoire, Les plus beaux villages de France, Cités de caractère ; Villes d'eau ; Stations vertes et villages de neige ; etc.), privées (bureaux d'études spécialisés comme le GEFIL ; Services du mécénat des entreprises ayant une action en faveur du patrimoine ; etc.) et socioprofessionnelles (associations notamment).

Objectifs d'apprentissage en termes de connaissances disciplinaires et pluridisciplinaires :

- Développer une forte capacité à comprendre et à interagir dans un contexte interculturel, fondement même de ce diplôme,
- Acquérir progressivement une solide culture générale par le biais de la transdisciplinarité,
- Acquérir une solide connaissance des différents types de patrimoine (en France, en Italie et en Europe), tant matériels qu'immatériels,
- Acquérir les bases du savoir en histoire et en histoire de l'art,
- Connaître les méthodes d'analyse du patrimoine et des territoires dans une perspective de valorisation et d'aménagement,
- Etre en mesure de situer les connaissances acquises dans un contexte culturel, économique et social plus général, qu ce contexte soit local, national ou supranational.
- Approfondir la connaissance des mécanismes économiques régissant les territoires,
- Identifier et comprendre les différents acteurs interagissant sur un territoire,
- Connaître les principes d'éthique, de déontologie et de développement durable relatifs au patrimoine
- Se familiariser et maîtriser de manière satisfaisante les outils techniques et informatiques, en particulier ceux liés aux Systèmes d'information géographique (ou SIG).

Objectifs d'apprentissage en termes de méthodologies :

- Savoir observer, comprendre et analyser un territoire à partir de grilles de lecture adaptées, d'outils techniques de pointe (Systèmes d'information géographique notamment) et d'indicateurs divers,
- Familiarisation progressive avec les méthodes d'analyse nécessaires à la valorisation du patrimoine,
- Compréhension de la démarche investigatrice et démonstrative,
- Maîtriser les techniques de marketing territorial,
- Maîtriser les techniques de montage financier et de suivi des projets,
- Maîtriser les techniques et les outils de la communication,

La mise en situation réelle des étudiants au travers des stages, des études de cas et de jeux de rôle doivent permettre d'atteindre ces objectifs.

Objectifs d'apprentissage en termes de langue :

- Etre en mesure de s'exprimer de manière efficace, à l'écrit et à l'oral, dans deux autres langues de l'Union Européenne (en l'occurrence l'italien - langue du pays partenaire - et l'anglais), tant dans les domaines du patrimoine et du tourisme, mais aussi dans le parler de tous les jours.
- Parfaire le niveau de langues par le truchement d'une solide connaissance de l'interculturalité.

Stages de 2^o et de 3^o année :

Afin de préparer les étudiants à la vie professionnelle, deux stages d'une durée de 12 semaines chacun sont prévus, de la mi-mars à la mi-juin, en 2^o et en 3^o année. Ces deux stages donnent lieu à un rapport et à une soutenance devant un jury.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Première année (entièrement en France) :

L1 : Territoires, culture et patrimoine : acquisition des fondamentaux	Semestre 1	Semestre 2
Unité d'Enseignement n° 1 fondamental: Italien et civilisation	-E.C. 1 : Pratique écrite de l'italien : 18 h TD -E.C. 2 : Pratique orale de l'italien : 18 h TD	-E.C. 3 : Traduction : 24 h TD -E.C. 4 : Civilisation de l'Italie contemporaine : 18 h CM (27 h EQTD) et 12 h TD.
Unité d'Enseignement n° 2 : fondamental Economie-gestion appliquée aux territoires :	-E.C. 1 : Territoires et patrimoines : CM 24 h (36 h EQTD)	-E.C.2 : Marketing des territoires et communication : 24 h TD
Unité d'enseignements n° 3 : complémentaire Anglais	-E.C.1 : Anglais : 18 h TD pour les niveaux C à F (bons niveaux) ; 24 h TD pour les niveaux A à B (remise à niveau en anglais général).	-E.C.2 : Anglais : 18 h TD pour les niveaux C à F (bons niveaux) ; 24 h TD pour les niveaux A à B (remise à niveau en anglais général).
Unité d'enseignements n° 4 complémentaire : Droit	-E.C. 1 : Droit administratif (24 h CM, soit 36 EQTD et 18 h TD)	-E.C. 2 : Droit du tourisme, de l'environnement et du patrimoine (droit français et européen) : 24 h TD
Unité d'enseignements n° 5 complémentaire Histoire	-E.C. 1 : Histoire du Moyen-âge du V° au XII° siècle. 24 h CM, soit 36 h EQTD et 24 h TD = 60 h EQTD	1 enseignement au choix parmi 2 EC : Soit : -E.C. 2 Histoire moderne : l'Ancien régime en France ou -E.C. 2 bis : Histoire contemporaine (XIX° siècle en Europe) 24 h CM, soit 36 h EQTD et 24 h TD = 60 h EQTD
Unité d'enseignements n° 6 complémentaire Ressources et biens culturels	-E.C. 1 : Archéologie et histoire de l'art antique 12 h CM, soit 18 h EQTD ; 12 h TD	Au choix : -E.C. 2 : Approche des grands thèmes de l'art médiéval 12 h CM, soit 18 h EQTD ; et 12 h TD ou -E.C. : 2 bis Introduction à l'art de la Renaissance 12 h CM, soit 18 h EQTD ; et 12 h TD -E.C. 3: -E.C. 1 : Territoires et modes d'organisation : 24 h CM, 36 h EQTD

Total : 410 heures de cours et TD.

Seconde année (entièrement en Italie) :

L2 : Economie et territoire / acquisition des connaissances et des outils de projet et de management	Semestre 1	Semestre 2
U. E. fondamental n° 1 Acteurs publics, privés, socio-professionnels Economia aziendale e organizzazione	-E.C / Corsi. : Conduite de projet / Project management Volume : 40H	-E.C. / Corsi: Gestion de projet, Suivi économico-financier des projets / Gestione e rendicontazione economico-finanziaria dei progetti Volume : 40H
U. E. fondamental n° 2 Choix des touristes : demande et prévision touristiques Economia del turismo	-E.C. / Corso : Le marché touristique : offre et demande Il mercato turistico: domanda e offerta Volume : 40H	-E.C. / Corso: Quantification du phénomène touristique Quantificazione del fenomeno turistico Volume : 40H
U.E. fondamental n° 3 Identification et valorisation des ressources patrimoniales matérielles et immatérielles Economia e politica dei beni culturali	- E.C. / Corso : Politiques publiques en matière d'intervention sur le patrimoine culturel. / Politiche pubbliche e interventi sul patrimonio Volume : 40H	-E.C. / Corso : Valorisation du patrimoine (paysager, environnemental, rural, urbain, industriel, culturel, vernaculaire, immatériel). / Valorizzazione del patrimonio (paesaggistico, ambientale, rurale, urbano, industriale, vernacolare, immateriale). Volume 40H
U. E. complémentaire n° 1 Langues et civilisation Lingue e civiltà straniere	-E.C / Corso. : Italien / Francese Volume : 40 H -E.C. / Corso: Anglais / Inglese: Volume : 40 H	-E.C / Corso. : Italien / Francese Volume : 40 H
U.E. complémentaire n° 2 Option libre Insegnamento a scelta libera	Volume: 40 H	
U.E. complémentaire n° 3	Stage (12 semaines)	

Troisième année (entièrement en France pour tous les étudiants) :

L 3 : Enjeux et nouvelles gouvernances : Mise en oeuvre des actions de valorisation et d'aménagement des patrimoines et des territoires	Semestre 1	Semestre 2
<p>U.E. 1. fondamental :</p> <p>Mise en tourisme et management des projets de valorisation des patrimoines</p>	<p>-E.C. 1 Enjeux et problématiques du patrimoine 24 h CM, soit 36 h EQTD.</p> <p>-E.C. 2 : Diagnostic et animation de projets : 24 h CM, 36 EQTD</p> <p>E.C. : 3 Conception et gestion de projets : 24 h TD</p>	<p>-E.C. 4 : Montage financier et recherche de partenariats : 24 h TD</p> <p>-E.C. 5 : Stratégies et plans de communication : 24 h TD</p> <p>E.C. 5 : Management de projets patrimoniaux (18 h EQTD)</p>
<p>U.E 2. complémentaire.</p> <p>Cultures et traditions des territoires</p>	<p>-E.C 1 : Patrimoines paysagers et environnementaux : 18 h TD</p> <p>-E.C. 2 : Patrimoines ruraux : 18 h TD</p>	<p>-E.C. 3 Patrimoines urbains et industriels : 18 h TD</p>
<p>U.E. 3 complémentaire :</p> <p>Outils et méthodes d'analyse des patrimoines</p>	<p>-E.C. 1 : Politiques culturelles : méthodes et outils d'évaluation 18 h CM, soit 27 h EQTD</p> <p>-E.C. 2 Initiation à l'utilisation des Systèmes d'Information Géographiques (SIG) : 24 h TD.</p>	<p>-E.C. 3 : Lecture et analyse de paysages ; utilisation de grilles d'indicateurs : 24 h TD</p>
<p>U.E. 4. Stage</p>		<p>12 semaines (fin mars / fin-juin)</p>
<p>U.E. 5.</p> <p>Projet collectif tuteuré</p>	<p>Travail de terrain par groupes de 3 à 4 étudiants, qui s'inscrit dans le prolongement de l'EC « Diagnostic et animation de projets »</p>	
<p>U.E. 6.</p> <p>Projet Personnel (mémoire)</p>		<p>Mémoire réalisé parallèlement au stage de terrain</p>